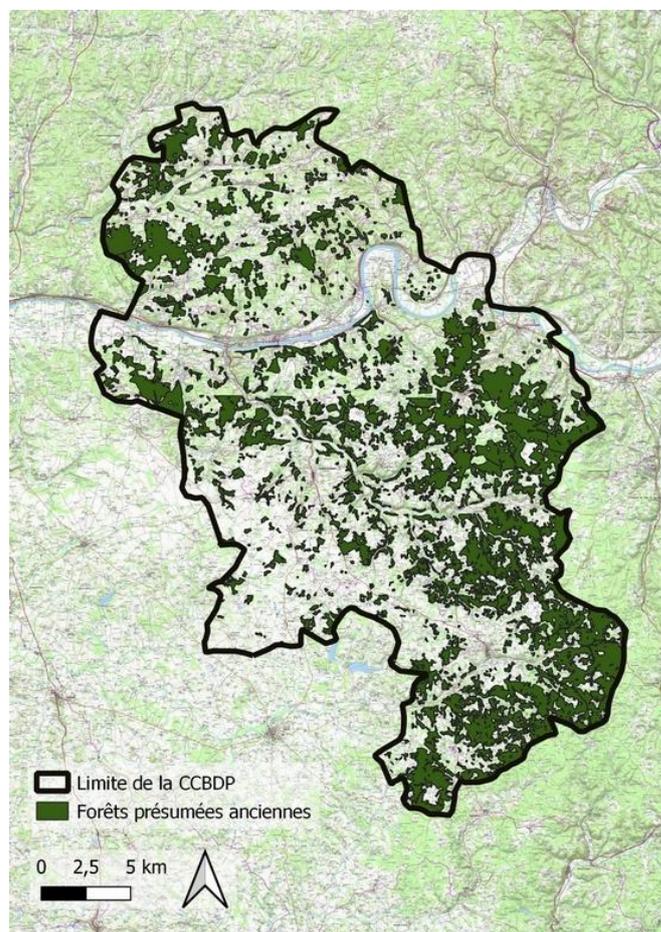


Un projet du territoire qui vise à identifier les vieilles forêts

La forêt et plus largement la préservation de la biodiversité figurent parmi les préoccupations des élus communautaires. C'est pourquoi la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord a engagé avec le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine un programme d'étude de deux ans visant à inventorier et dans la mesure du possible à préserver les vieilles forêts et autres boisements à forts enjeux écologiques. Le projet vise également à restaurer la trame forestière, que constituent les haies et les arbres isolés, utilisée comme corridors de déplacements.

Avec une couverture forestière sur plus de la moitié de notre territoire, notre forêt constitue le principal réservoir de biodiversité forestière du SCoT du Bergeracois. D'ailleurs, selon l'étude de l'Institut Géographique National et du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique (GODEL *et al.*, 2021), pas moins de 21 500 hectares de forêts présumées anciennes* pourraient encore être présents sur notre territoire. Reste à savoir combien de massifs ont pu évoluer vers une maturité biologique suffisante pour les qualifier de vieilles forêts* ? C'est bien là tout le travail qui sera mené avec le CEN et les autres partenaires associés (CAUE, CRPF, CBNSA, Observatoire National de Biodiversité...).



Afin d'inventorier les vieilles forêts potentielles de notre territoire, des techniciens vont pénétrer dans divers massifs forestiers pour mettre en œuvre un protocole permettant de qualifier la maturité des boisements. Il s'agit de mesurer la taille des arbres et de quantifier les arbres morts sur pied et au sol. Les propriétaires forestiers intéressés par la démarche d'identification des vieilles forêts pourront également apporter leur contribution de par leur connaissance de terrain. Ils peuvent d'ores et déjà se faire connaître et contacter le Conservatoire pour obtenir des informations sur la méthode à utiliser.

Afin d'associer et d'informer largement tous les acteurs de la forêt et plus spécifiquement les propriétaires forestiers, un programme de communication et d'animation sera déployé. Ces informations seront diffusées au travers du magazine de la CCBDP, de sa page Facebook, de son site internet et des relais d'information communaux.

Par ailleurs, des événements comme un ciné-débat et une conférence sur le thème de la forêt seront organisés lors de la Semaine européenne du développement durable qui se tient du 18 septembre au 8 octobre 2023. Une balade nature en forêt sera également organisée dans un massif forestier lors des Journées européennes du Patrimoine du 16 et 17 septembre 2023 qui a pour thème cette année « le patrimoine vivant ».

Ce projet est co-financé par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'appel à projet Nature et Transition et par la CCBDP.

****Forêt ancienne*** : forêt qui existe **sur un sol dont l'usage n'a pas été modifié depuis environ 200 ans**, période qualifiée du minimum forestier vers 1850. Il y a donc une continuité forestière ancienne.

****Vieille forêt*** : forêt ancienne **avec une forte maturité biologique**. On y trouve de très vieux arbres et un gros volume de bois mort. La forêt accomplit la totalité de son cycle biologique naturel.

CONTACTS :

Benoît DUHAZE, chargé de missions au Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine

b.duhaze@cen-na.org

Véronique RAYNAUD, responsable du Pôle Aménagement Durable à la CCBDP

veronique.raynaud@c cbdp.fr

